
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance n° 456
Tenue à Québec, salle Agora
333, boulevard Jean-Lesage, Québec
Le 21 octobre 2021, à 14 h
Adopté le 9 décembre 2021

SONT PRÉSENTS :

M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Corinne Charette, membre
M. Christian Cyr, membre
M. Jean-Marie De Koninck, membre
M^{me} Claudia Di Iorio, membre
M. François Geoffrion, membre
M. Conrad Lord, membre
M. Michel R. Saint-Pierre, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre
M^{me} Louise Turgeon, membre

M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SE JOIGNENT À LA SÉANCE AVEC TEAMS :

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

SONT INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques
M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du conseil d'administration (CA).

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 septembre 2021

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2021 est adopté par les membres.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail, la planification est respectée.

3. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote A-3 du 21.10.21, les documents suivants :

- la liste des procès-verbaux adoptés;
- le calendrier 2022 des séances du CA et de ses comités.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPORT DU COMITÉ AD HOC À HUIS CLOS

4.1 Candidatures au poste de président et chef de la direction – Résolution

Les membres se réunissent à huis clos. Aucun projet de résolution n'est proposé aux membres.

5. RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Rapport de la séance du comité des technologies de l'information (13 octobre 2021)

La présidente du comité des technologies de l'information (CTI) informe les membres du CA des points discutés lors de la séance tenue le 13 octobre 2021. L'ordre du jour de cette séance est déposé au procès-verbal, sous la cote A-5 a) du 21.10.21.

5.2 Rapport de la séance conjointe du comité des technologies de l'information et du comité actif-passif et vérification (13 octobre 2021)

La présidente du comité actif-passif et vérification (CAPV) et la présidente du CTI informent les membres du CA des points discutés lors de la séance tenue le 13 octobre 2021. L'ordre du jour de cette séance est déposé au procès-verbal, sous la cote A-5 b) du 21.10.21.

La présidente du CAPV souligne que les membres du CTI et du CAPV ont échangé sur la gouvernance du projet CASA. Elle ajoute qu'en effet, ces derniers ont une vue des volets « technologies de l'information » et « finance » tandis que les membres du comité des clientèles et ressources humaines (CCRH) ont une vue du volet « services à la clientèle » et qu'il est maintenant d'intérêt de suivre le projet dans son ensemble, de manière intégrée. Il est demandé au comité de gouvernance et d'éthique (CGE) de faire une recommandation quant au comité qui devra faire le suivi du projet CASA dans son entièreté.

5.3 Rapport de la séance du comité actif-passif et vérification (14 octobre 2021)

La présidente du CAPV informe les membres du CA des points discutés lors de la séance tenue le 14 octobre 2021. L'ordre du jour de cette séance est déposé au procès-verbal, sous la cote A-5 c) du 21.10.21.

La présidente du CAPV porte à l'attention des membres qu'elle n'a pas reçu le *Rapport d'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020*, produit par le Vérificateur général du Québec (VGQ) et le cabinet d'audit BDO (BDO), et ce, bien que celui-ci lui était directement adressé. Elle ajoute que des dispositions ont été prises afin qu'une telle situation ne se reproduise pas dans l'avenir.

La présidente du CAPV mentionne que ce rapport sera transmis à la présidente du CTI étant donné que celui-ci traite notamment de la gestion des technologies de l'information. Des échanges s'ensuivent sur le moyen d'assurer la circulation de l'information contenue dans ce type de rapport. Il est rappelé qu'il est de la responsabilité du CAPV d'examiner le rapport annuel des auditeurs externes et d'assurer les communications appropriées avec le CA, le vérificateur interne, le VGQ et le vérificateur externe. Aussi, la présidente et chef de la direction (PCD) souligne que les vice-présidents concernés par des recommandations émanant de ce rapport présentent aux comités pertinents celles-ci ainsi que le plan d'action mis en place pour y donner une suite.

En terminant, il est également demandé au CGE d'étudier le processus entourant la circulation de l'information issue de ce rapport.

5.4 Rapport de la séance du comité des clientèles et ressources humaines (20 octobre 2021)

Le président du CCRH informe les membres du CA des points discutés lors de la séance tenue le 20 octobre 2021. L'ordre du jour de cette séance est déposé au procès-verbal, sous la cote A-5 d) du 21.10.21.

Il profite de l'occasion pour remercier les membres pour l'accompagnement dans ses fonctions de président du CCRH.

6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

La PCD fait le point sur les sujets suivants et répond aux questions des membres tout au long de son rapport.

Médias

La PCD informe les membres d'une situation décrite à l'émission *La facture* du 19 octobre 2021 et souligne que celle-ci n'a pas été reprise par d'autres médias. Elle ajoute que ce dossier ne soulève pas d'enjeu particulier. Elle mentionne par ailleurs qu'aucun autre élément n'est à souligner en termes médiatiques.

Gouvernement

La PCD mentionne que la Société a porté une attention particulière au discours inaugural du premier ministre du Québec. Elle souligne la création d'un ministère de la Cybersécurité et du Numérique et ajoute que l'arrivée de celui-ci ne présente pas d'enjeu pour la Société et ses projets. Elle mentionne également que la Société demeure attentive à la demande des contrôleurs routiers d'être transférés au ministère de la Sécurité publique. Aussi, elle brosse un portrait de la situation en date de la présente séance. Par la suite, elle invite les membres à poursuivre leur veille sur le projet d'amélioration des services à la clientèle de la Société ainsi que sur le projet de loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

Gestion d'entreprise

La PCD aborde le sujet de la pandémie. Elle mentionne que huit personnes ont contracté la COVID depuis le début de la 4^e vague dont la majorité d'entre eux dans leur milieu familial. Elle ajoute que les protocoles et les mesures sanitaires en place fonctionnent bien. Aussi, la PCD mentionne que la Société attend les orientations gouvernementales en ce qui a trait au retour dans les bureaux pour les employés actuellement en télétravail. Par ailleurs, elle rappelle que la firme de sondages, de recherche marketing et analytique *Léger* publie chaque année son palmarès des 100 entreprises les plus admirées des Québécois. Elle souligne alors que la Société figure au 50^e rang de ces entreprises, au 3^e rang des organismes publics et au 1^{er} rang des compagnies d'assurance.

La PCD profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres pour la mise en commun de leurs talents et pour leur engagement. Elle souligne qu'une chose n'a pas changé au cours de ses 11 ans et demi comme présidente et chef de la direction, c'est que les membres du CA sont des personnes de cœur, généreuses et compétentes; des personnes qui ont exercé leur rôle de gouvernance avec respect, ce qui a été un grand facteur de succès de l'entreprise. Elle ajoute que les valeurs des membres rejoignent celles de l'équipe de direction, notamment celle de mettre les clients de la Société au cœur des décisions prises et des actions menées. La PCD remercie également les membres pour leur confiance et leur appui.

En terminant, la PCD invite les membres à ne pas perdre de vue les objectifs du plan stratégique 2021-2025 et à continuer de préserver la culture d'entreprise axée sur la bienveillance, la performance et la collaboration.

Le président du CA et les membres applaudissent la PCD pour lui témoigner leur reconnaissance.

7. CASA – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques ainsi que la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel se joignent aux membres.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques ainsi que la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel déposent au procès-verbal, sous la cote A-7 du 21.10.21, le document suivant :

- un tableau de bord exécutif sur le suivi du projet CASA.

Le PCA intervient pour féliciter le vice-président pour sa présentation du projet lors de la récente rencontre avec le cabinet du ministre des Transports.

Le vice-président informe les membres que l'exécution de la L2 progresse comme prévu, que la planification préliminaire de la L2.5 est en cours et qu'elle sera terminée d'ici la fin 2021. Il ajoute que la feuille de route du chantier a été actualisée au 12 août 2021 et que l'appréciation globale des activités structurantes du plan global est au vert. Par la suite, il porte à l'attention des membres les projets connexes qui seront gérés dans le cadre du projet CASA. Plus particulièrement, il informe les membres des résultats des tests de la solution de la prestation électronique de services (PES) avec les clients externes. Il souligne que les tests conduits auprès de ces derniers confirment la qualité de la PES et démontrent que les clients sont prêts à utiliser les services en ligne. Il fait ensuite un bref état de la conversion des données et souligne que tous les éléments sont en place pour compléter la conversion. Il poursuit en présentant les résultats d'un sondage sur le climat organisationnel administré auprès des équipes internes et externes impliquées dans le projet et souligne un taux de mobilisation de 86 %. En terminant, il présente la mise à jour des 14 risques suivis et rappelle que des plans d'action sont développés et mis en œuvre pour mitiger les risques dont l'indicateur n'est pas au vert.

Ensuite, la vice-présidente prend la parole. Elle informe les membres que pour la période du 16 mai au 18 septembre 2021, les investissements pour la L2 ont été de 30,8 M\$ et présente la répartition de cette somme entre l'Alliance et la Société. Elle souligne que le budget est respecté. Elle ajoute que pour la même période, l'utilisation du contrat a été de 23,7 M\$ et que, compte tenu du rythme actuel de consommation du contrat et du rythme d'avancement des travaux, le contrat sera suffisant pour terminer la L2. De plus, elle présente un nouvel élément de suivi, soit l'utilisation de la contingence qui est de 8,5 M\$. Elle souligne que la contingence, dont l'indicateur est au vert, fait partie des coûts globaux du projet et de l'analyse de rentabilité. Elle conclut en mentionnant que l'appréciation globale des risques financiers et de la gestion contractuelle est au vert.

Finalement, le vice-président s'adresse de nouveau aux membres pour les informer que les revues d'assurance qualité se poursuivent et que les recommandations sont prises en compte et intégrées à la feuille de route à chaque cycle. Il informe les membres de l'état d'avancement des actions mises en place pour donner une suite aux recommandations de la 5^e revue d'EY.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques ainsi que la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel quittent la séance.

8. AUTRES SUJETS

M^{me} Claudia Di Iorio intervient pour souligner l'excellence du travail effectué au quotidien par l'adjointe au secrétariat général. Les membres du CA se joignent à elle pour la remercier.

9. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

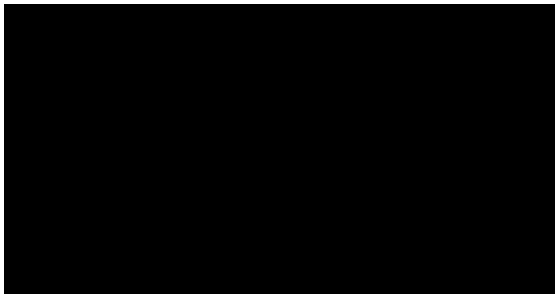
Il a été décidé lors du rapport du comité *ad hoc*, fait à huis clos, qu'une séance extraordinaire serait tenue au cours de la semaine suivante; la date de celle-ci est à déterminer. Par ailleurs, la prochaine séance régulière du conseil se tiendra le 9 décembre 2021, à 9 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

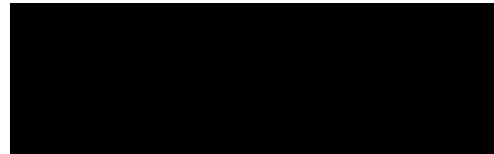
Les membres se réunissent à huis clos avec la PCD.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE À 16 H 45

Président



Secrétaire générale